



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

 @justice\_gouv

Paris, le vendredi 3 juin 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU GARDE DES SCEAUX

**En cette fin de semaine marquée par les fortes pluies qui se sont abattues sur la majorité du territoire, Jean-Jacques URVOAS, garde des Sceaux, tient à remercier les personnels du ministère de la Justice mobilisés dans cette situation de crise.**

Dans les établissements pénitentiaires, les juridictions ou les centres éducatifs pour mineurs des territoires concernés, la réactivité et le professionnalisme des personnels ont permis une gestion remarquable des conséquences des crues sur les bâtiments.

Plus de 500 agents ont été mobilisés pour permettre le transfert de près de 400 personnes détenues dans le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran vers une vingtaine d'autres établissements. Le garde des Sceaux tient à saluer particulièrement le bon déroulement des opérations menées par les surveillants pénitentiaires et les équipes régionales d'intervention et de sécurité.

Les personnels des centres de semi-liberté et des services pénitentiaires d'insertion et de probation de Montargis et Corbeil et ceux du centre de détention de Melun ont également fait preuve de réactivité face à l'alerte plaçant ces bâtiments en risque d'inondations.

Dans les établissements et services de la protection judiciaire de la jeunesse inondés, les effectifs, parfois réduits à cause des accès limités, assurent l'accueil et le suivi éducatif des mineurs. Le recours à des placements sur d'autres structures a été opéré pour 3 jeunes de l'unité éducative d'hébergement collectif (UEHC) d'Epinay et 5 jeunes de l'UEHC de Draveil.

Au tribunal d'instance de Longjumeau, une partie des dossiers a été mise à l'abri et une sauvegarde des données a été réalisée en urgence en raison de d'infiltrations d'eau au rez-de-chaussée du bâtiment préfabriqué. 17 fonctionnaires et 3 magistrats seront rapidement relogés dans les tribunaux d'instance les plus proches. Le ministre de la Justice remercie les chefs et personnels de juridictions qui ont su anticiper les événements et mettre à l'abri ce qui devait l'être pour préserver les affaires en cours et les dossiers des justiciables.

A Paris, les chefs et personnels de juridictions ainsi que ceux de l'Ecole Nationale de la Magistrature sont actuellement mobilisés pour préserver le bon fonctionnement de la Cour de cassation, de la cour d'appel, du tribunal de grande instance et de l'Ecole.

**Jean-Jacques URVOAS affirme son soutien aux personnels touchés par ces événements et assure que toutes les mesures sont d'ores et déjà prises ou anticipées pour la réfection des dégâts matériels. La mobilisation se poursuivra jusqu'au rétablissement d'un quotidien serein.**